



Transport
Canada

Transports
Canada

Place De Ville
Tower "C", 20th Floor
330 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1A 0N5

MARCH 11, 2014

ADDENDUM # 3

Re: Request for Proposals T8080-130237

Translation Services for Civil Aviation Directorate, Transport Canada

No consideration will be given for extras and/or changes because the tenderer was not familiar with the contents of this Addendum.

A number of questions have been received from potential tenderers about the subject Request for Proposals. The purpose of this Addendum to the Request for Proposals is to summarize the questions and answers for the information of all potential bidders.

Question #1

Our firm has been on the market for a little bit over 3 years. However, we employ translators who have over 5 years of experience.

Would that count as the corporate experience or is it an automatic disqualification?

Answer

The experience of personnel is evaluated under the requirement R2 and is not considered relevant for the mandatory requirement M1 and rated requirement R1. In M1 and R1 bidder is defined as corporation, firm, or other legal entity employing translators, as such your company would be disqualified due to the lack of corporate experience under M1.

Tenderers are to acknowledge this Addendum by signing in the space provide below and enclosing a copy of this document with their proposal.

All other terms and conditions of the Request for Proposals remain unchanged.

Yours truly,

Yevgeniy Kozlov
Contracting Specialist
Materiel and Contracting Services

RECEIPT ACKNOWLEDGED

Name of Company _____

Signature _____

Canada



Transport
Canada

Transports
Canada

Place De Ville
Tour « C », 20^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5
11 MARS 14

ADDENDA N° 3

Objet : Demande de propositions T8080-130237

Services de traduction pour la direction générale de l'aviation civile, Transport Canada

Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent Addenda.

Plusieurs questions émanant de soumissionnaires potentiels ont été reçues à propos de la Demande de propositions en question. Le présent Addenda à la Demande de propositions a pour but de résumer les questions et les réponses à titre d'information pour tous les soumissionnaires éventuels.

Question n° 1

Notre compagnie a été sur le marché depuis en peu plus de trois ans. Par contre, nous employons des traducteurs qui ont plus de cinq ans d'expérience. Est-ce que l'expérience des traducteurs peut être considéré comme l'expérience corporative ou bien c'est une disqualification automatique?

Réponse

L'expérience du personnel est évalué sous le critère C2 et n'est pas considéré pertinente pour le critère O1 et critère coté C1. Pour le critère O1 et C1 le soumissionnaire est défini comme une corporation, compagnie, ou autre personne légale qui emploie les traducteurs, cela dit votre compagnie sera disqualifié due au manque d'expérience corporative sous le critère O1.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent Addenda en signant dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Tous les autres termes et toutes les autres conditions de la Demande de propositions demeurent inchangés.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments distingués,

Yevgeniy Kozlov
Spécialiste désignés des marchés
Services du matériel et des marchés

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada